

# Commune de Saint-Didier-de-Formans

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## MODIFICATION N°3 DU PLU

**Objet de l'enquête :** Il est prescrit, dans les conditions fixées par le Code de l'environnement et par arrêté du Maire de Saint-Didier-de-Formans en date du 08 octobre 2025, une enquête publique relative à **modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme**.

La procédure de modification porte sur des adaptations sur le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation.

**Durée de l'enquête :** du lundi 03 novembre 2025 à 14 h au jeudi 04 décembre 2025 à 12h30 inclus, soit pendant 31 jours.

**Siège de l'enquête :** Mairie de Saint-Didier-de-Formans (100 rue de la Mairie, 01600 Saint-Didier-de-Formans).

**Commissaire-enquêteur :** M. Gérard DEVERCHERE, nommée par décision n°E25000169/69 de la première vice-présidente du Tribunal Administratif de Lyon.

**Composition du dossier :** note de présentation du dossier d'enquête, note sur le cadre réglementaire et la procédure, le projet modification n°3, les avis des Personnes Publiques Associées, l'avis de la CDPENAF, et la décision de l'autorité environnementale.

**Le dossier d'enquête peut être consulté, en papier ou sur poste informatique**, en mairie de Saint-Didier-de-Formans aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra en prendre connaissance et demander les informations relatives au projet de modification du PLU.

Il est également consultable sur les pages internet : [www.mairie-stdidierdeformans.fr](http://www.mairie-stdidierdeformans.fr)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la commune de Saint-Didier-de-Formans (100 rue de la Mairie, 01600 Saint-Didier-de-Formans).

Le public pourra formuler ses observations, propositions, contre-propositions de la manière suivante :

- Auprès du commissaire-enquêteur lors de ses permanences ;
- Sur le registre déposé en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels ;
- Par courrier envoyé au siège de la commune de Saint-Didier-de-Formans, sous pli cacheté à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- Par mail à l'adresse : [enquetepublique.saintdidier@gmail.com](mailto:enquetepublique.saintdidier@gmail.com)

**Cette enquête concerne uniquement les objets définis dans le dossier de modification n°3 du PLU.** Seules les observations formulées et reçues pendant la durée de l'enquête seront prises en compte.

La commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public lors des **permanences** suivantes :

- **Lundi 3 novembre 2025 de 14h à 17h30 en mairie ;**
- **Samedi 15 novembre 2025 de 9h à 12h en mairie ;**
- **Jeudi 4 décembre 2025 de 9h à 12h30 en mairie.**

A l'issue de l'enquête et pendant un an, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur en mairie de Saint-Didier-de-Formans et sur le site internet de la commune : [www.mairie-stdidierdeformans.fr](http://www.mairie-stdidierdeformans.fr)

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera la modification du PLU, éventuellement modifiées pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et des avis des personnes publiques associées, et suivant l'avis du commissaire-enquêteur.